

# Analyse financière

## Premiers éléments de diagnostic financier

Ce cours vous est proposé par Christine MARSAL, Maître de conférences, IAE de Montpellier et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

### Quiz

**Attention** : ceci est la version corrigée de l'activité.

- 1. L'analyse financière par les ratios ne concerne que le dernier exercice fiscal.**
  - a. Vrai [*Feedback* : Il est recommandé de calculer les ratios sur plusieurs exercices (au moins 2).]
  - b. Faux
- 2. L'analyse par les ratios permet de connaître la solvabilité de l'entreprise mais donne moins d'information sur sa liquidité.**
  - a. Vrai [*Feedback* : L'analyse par les ratios permet de connaître à la fois les aspects liés à la solvabilité mais aussi à la liquidité.]
  - b. Faux
- 3. Les ratios de structure concernent l'analyse de la solvabilité à long terme de l'entreprise.**
  - a. Vrai
  - b. Faux
- 4. Le ratio dettes financières /capitaux propres est un ratio de structure très populaire.**
  - a. Vrai
  - b. Faux
- 5. Les ratios de liquidité donnent une idée de l'évolution de l'endettement de l'entreprise.**
  - a. Vrai [*Feedback* : Les ratios de liquidité ne concernent que l'aptitude de l'entreprise à faire face à ses dettes courantes.]
  - b. Faux
- 6. Les ratios de liquidité permettent de connaître la capacité de l'entreprise à faire face à ses dettes à court terme.**
  - a. Vrai

b. Faux

**7. Le ratio de liquidité générale est plus restrictif que le ratio de liquidité immédiate.**

a. Vrai [*Feedback*: Il faut juste faire la différence entre le montant des créances inscrites au bilan en début d'exercice et le montant inscrit en fin d'exercice.]

b. Faux

**8. Lorsque les délais fournisseurs se réduisent, cela a un effet positif sur la trésorerie.**

a. Vrai [*Feedback*: C'est le contraire, le ratio de liquidité immédiate ne prend en compte que la partie immédiatement disponible des actifs courants.]

b. Faux

**9. Les délais d'écoulement des créances clients et d'écoulement des dettes fournisseurs traduisent le pouvoir de négociation de l'entreprise sur ses différentes parties prenantes.**

a. Vrai [*Feedback*: Lorsque les prêts bancaires doivent être remboursés cela a un impact négatif sur les disponibilités de l'entreprise.]

b. Faux

**10. Le tableau de financement permet de connaître les évolutions conjointes du FDR du BFDR et de la trésorerie**

a. Vrai

b. Faux [*Feedback*: Ces délais traduisent la capacité de l'entreprise à imposer ses choix de paiement et de règlement.]

**11. Une diminution du délai d'écoulement des dettes fournisseurs signifie que le pouvoir de négociation des fournisseurs est réduit.**

a. Vrai [*Feedback*: C'est le contraire, les fournisseurs ont obtenu que l'entreprise les paye plus rapidement.]

b. Faux

**12. Une augmentation du délai d'écoulement des stocks signifie qu'il y a de plus en plus de commandes et que les ventes augmentent.**

a. Vrai [*Feedback*: Cela signifie qu'il faut plus de temps pour vendre et même si le volume des ventes augmente, ces délais plus longs signifient que la rotation des stocks est plus lente, ce qui n'est pas une bonne chose pour l'entreprise.]

b. Faux

**13. Le taux de rendement des capitaux propres est une mesure de la création de valeur de l'entreprise.**

a. Vrai

b. Faux

**14. Le taux de rendement des actifs est une façon de connaître le rendement obtenu des investissements réalisés par l'entreprise.**

a. Vrai [*Feedback*: Il existe le ratio ROI qui représente le rendement des investissements pris dans leur globalité.]

b. Faux

**15. Le ROE et le ROI sont identiques.**

- a. Vrai [*Feedback : Il s'agit de deux ratios différents.*]
- b. Faux

## Références

### Comment citer ce cours ?

Analyse financière, Christine Marsal, AUNEGe (<http://aunega.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.